



## LA MJC de CAHORS EN DANGER !

Dans le cadre du renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens pour les 3 années à venir, la formalisation du document final fait actuellement l'objet de rencontres régulières entre les élus de la municipalité et les représentants de la MJC.

Dernièrement nous ont été annoncées les décisions suivantes :

- **Gel de la subvention sur la base de 2014,**
- **Répercussion progressive à compter de juillet 2015 sur les charges de la MJC, des frais d'entretien et de ménage,**
- **Prise en charge progressive par la MJC des fluides (électricité, gaz, eau)**
- **Suppression de la prise en charge du logement de fonction**
- **Déconventionnement de la subvention sur le salaire de 4 permanents**

Si de fait, la subvention attribuée pour 2015 ne baisse pas, l'application de ces mesures équivaldra bien pour 2016 à une **diminution de moyens** de l'ordre de :

- moins **33 %** de la subvention annuelle versée par la municipalité
- soit moins **18 %** de l'enveloppe globale, hors mise à disposition des bâtiments permettant le fonctionnement de la MJC
- soit moins **10 %** du budget global de la MJC

La Maison des Jeunes et de la Culture depuis ses débuts en 1966 a toujours fait de la **professionnalisation de ses salariés une priorité**. La poursuite de cette démarche associative affirmée passe par la **pérennité de l'ensemble des postes** mis au service de tous les adhérents et utilisateurs.

Contrairement à ce que préconise la **Charte d'engagements réciproques**<sup>1</sup> en matière de soutien au développement des projets d'intérêt généraux, au regard de ce qui lui est annoncé, **dès 2015, la MJC n'aura, elle, plus les moyens de mener son projet à bien**. Devra t'elle, pour poursuivre son activité, être contrainte de **réduire les postes de travail et aller jusqu'à des licenciements ?**

Ce qui aurait pour incidence une poursuite de l'activité sur la base d'un fonctionnement réduit, donc d'une qualité moindre, laissant peu de place aux nouvelles initiatives et à la mise en œuvre de projets en adéquation avec l'évolution de la société.

Au-delà du seul cas de la MJC, c'est bien tout le mouvement associatif qui se retrouve dans la tourmente. Les baisses drastiques de dotations d'Etat auxquelles les collectivités doivent faire face dans tous les territoires, finissent inévitablement par se répercuter sur les associations. Celles-ci subissent de plein fouet l'austérité et s'inquiètent pour leur avenir. Pour évoquer toutes ces questions, la MJC vous invite à participer à une **RENCONTRE PUBLIQUE**, le

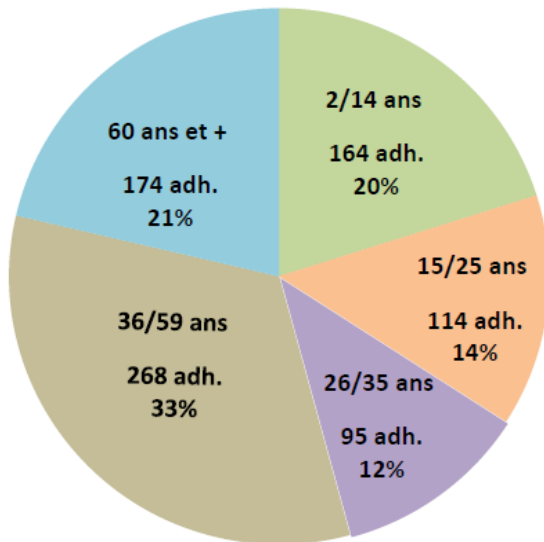
**Samedi 14 Mars à 17h00**, 201 rue Clemenceau  
Les débats seront suivis d'un repas partagé convivial,  
amenez vos couverts et de quoi les remplir.

---

<sup>1</sup> Charte d'Engagement réciproques signée le 14 février 2014 entre l'Etat, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales

Pour faciliter la compréhension de ce qu'est la MJC, il est impératif de bien comprendre, contrairement à ce que l'on peut entendre, ce qu'elle n'est pas...<sup>2</sup>

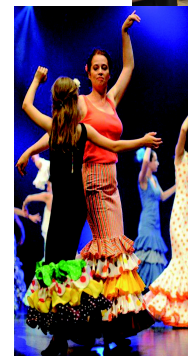
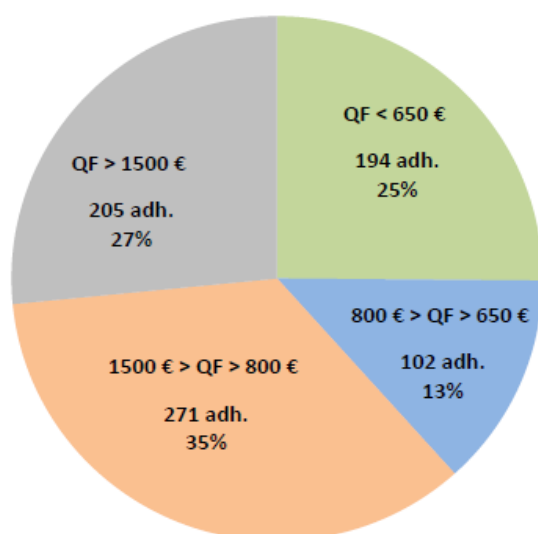
Ce n'est pas... « **Une Maison de vieux...** »



Bien que le Lot se situe à la seconde place des départements les plus âgés, à la MJC, espace intergénérationnel, **les 2 / 35 ans représentent 46 % des adhérents**



Ce n'est pas... « **Une Maison pour les riches...** »



A la MJC, un atelier peinture, céramique, théâtre ou danse, coûte entre **4 et 9 € de l'heure**.  
(tarif selon l'âge et le QF)

2 L'ensemble des données chiffrées sont extraites du rapport d'activités 2013/2014

Ce n'est pas... « **Une Maison refermée sur elle-même...** »

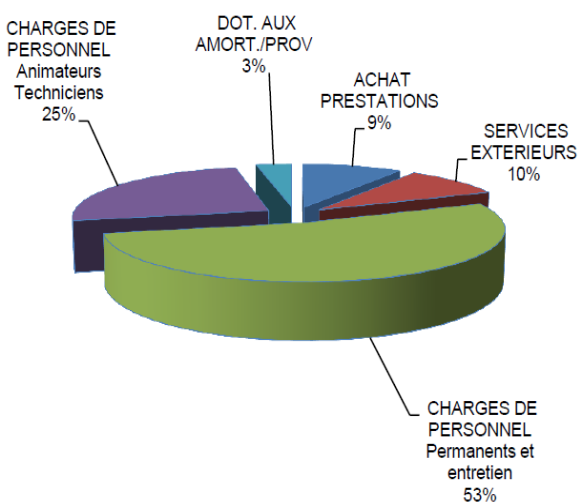


La MJC, c'est....

- Des **partenariats** avec plus de **20 associations** du territoire
- Des **projets solidaires** avec le Secours Populaire et les Restos du Cœur
  - Des **collaborations** avec les organismes et institutions : les **services jeunesse et culture de la Ville**, les **espaces sociaux**, l'**Ecole de Musique et le CIAS du Grand Cahors**, les **écoles, collèges et lycées**, la **mutuelle de France**, la **CAF**, la **Région** et le **Département**
- Une **participation** aux événements culturels : Cahors Juin jardin, Ciné Latino, Ciné Délices, les Ré-percutantes
- Une offre d'**animation** sur le quartier : **exposition peinture, organisation de scènes ouvertes et d'un festival, repas de quartier**
- L'**accueil et l'accompagnement** de **20 jeunes en formation**, collégiens, lycéens, BAFA, DEJEPS, ou en insertion, stages de préqualification, Volontaires en Service Civique , périodes de probation

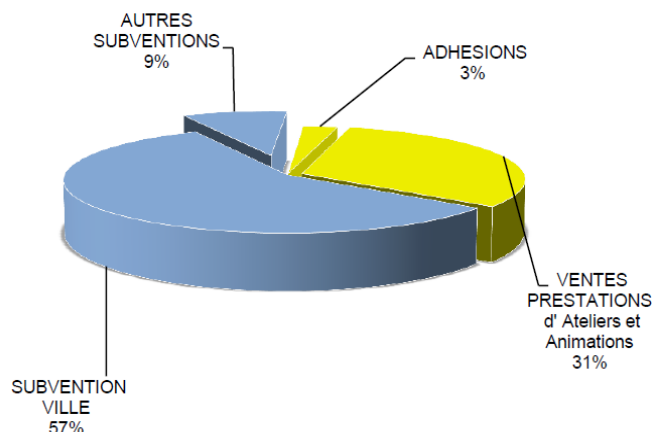
Ce n'est pas... « **une Maison qui vit des seules subventions publiques** »

Dépenses 2013

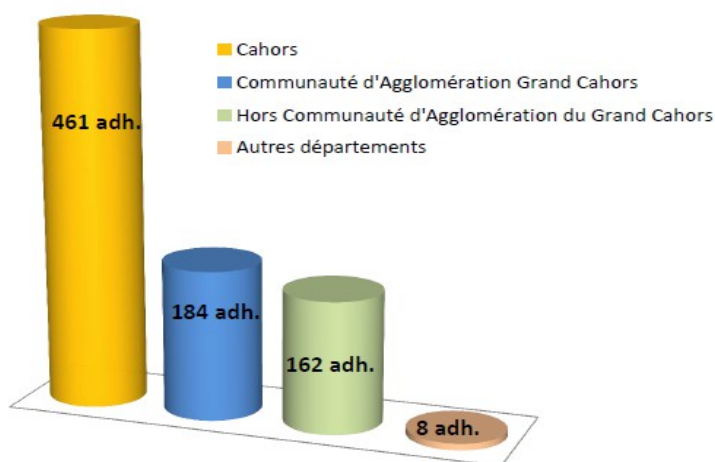


Budget annuel global **450 K€**  
dont **25 %** de mises à disposition

Recettes 2013

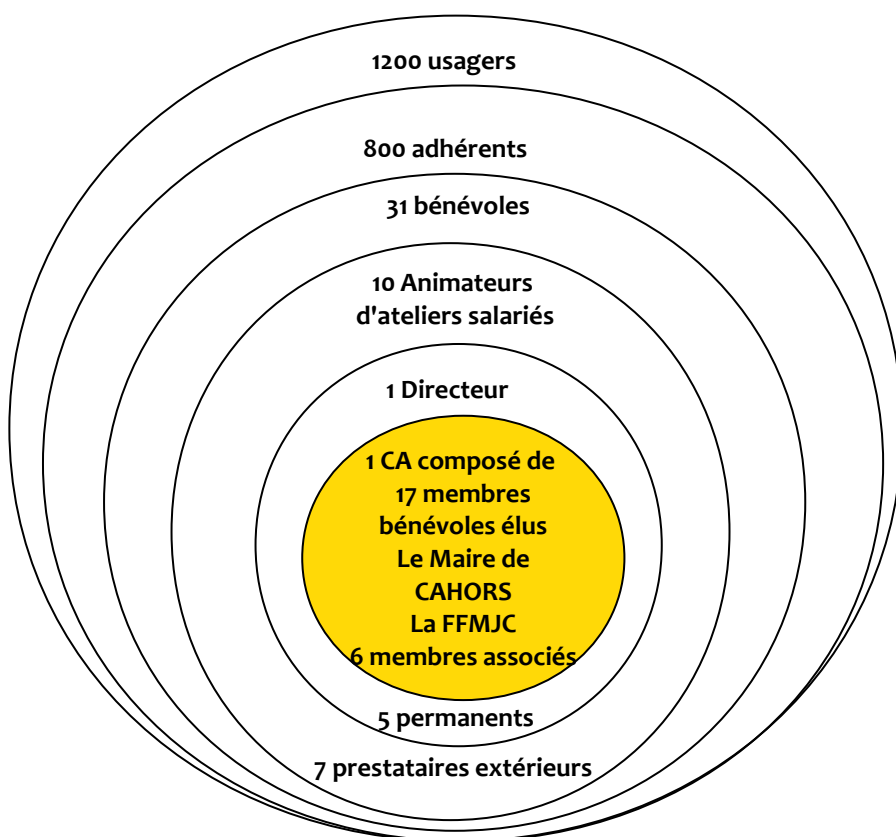


Parce que la MJC de Cahors, c'est... « **une Maison ouverte à tous...** »



Lors d'une journée type, la MJC accueille jusqu'à **230 personnes**, toutes activités et demandes confondues

La MJC c'est... **un projet**<sup>3</sup>



- Une proposition de **46 ateliers** dans toutes disciplines, corporelles et d'expression, arts plastiques, bien-être, jeux
- Un **Accueil de loisirs sans hébergement**
- Une école d'échecs
- Un **espace de rencontres, d'échanges et d'expérimentations** avec conférences/débats et scènes ouvertes
- Des **projets et actions artistiques** et culturels, de prévention et solidaire, d'insertion et de formations

Depuis près de 50 ans, la MJC de Cahors, développe sa mission d'Éducation Populaire, à l'appui d'un socle de valeurs : le **lien social** et l'**expression** de la **diversité**, la **solidarité** et le **lien intergénérationnel**, l'**humanisme** et l'**émancipation humaine**, la **laïcité**, principe fondateur d'unité.

Elle n'est donc pas un prestataire, à qui on passerait commande. Elle est avant tout **un service public d'éducation et de culture, géré par voie associative**. Comme les autres associations d'éducation populaire, **la MJC est une composante essentielle de notre système éducatif** pour une éducation tout au long de la vie, qui est plus qu'indispensable dans le contexte actuel.

Ses objectifs visent à **favoriser le vivre ensemble, susciter la participation et l'implication citoyenne de chacun, être à l'écoute des besoins et des évolutions, participer au développement et à l'éveil artistique et culturel des publics, permettre l'accès à la culture pour tous, mettre au service du projet, les compétences d'une équipe de professionnels ... et demain ?...**

<sup>3</sup> Le projet MJC est agréé par la DDCSPP  
LA MJC de Cahors est affiliée à la Fédération Française des MJC